

Femme et islam : quelques rappels ...

écrit par MESSAOUD | 16 mai 2018



Salut à toutes et à tous,
Ce que signifie être la femme d'un musulman
inspiré de la chronique de Abdullah Al Araby parue dans Islam Review [1]

Sachez avant tout qu'une musulmane ne peut en aucun cas épouser un non musulman.

Alors que le musulman peut se marier avec les femmes juives ou chrétiennes.

Pas avec les femmes des autres religions, ou avec les femmes sans religion : le Coran ne prévoit pour elles qu'une seule alternative : la conversion à l'islam ou la mort.

Le Coran enseigne que les hommes sont supérieurs aux femmes :

"[...] Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage" (Coran S 2:V228).

Parce que, Mesdames, Allah vous a accordé moins d'intelligence qu'aux hommes et moins de discernement, mais aussi que vous êtes plus dépensières :

"Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la

protection d'Allah" (Coran S4:V34).

Le Coran enseigne que les femmes héritent de la moitié par rapport aux hommes :

"Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié" (Coran S4:V11).

Mesdames, si vous n'avez pas compris la première injonction, Allah dans sa bonté vous la répète :

"[...] Mais s'il a deux sœurs (ou plus), à elles alors les deux tiers de ce qu'il laisse ; et s'il a des frères et des sœurs, à un frère alors revient une portion égale à celle de deux sœurs [...]" (Coran S4:V176).

Le Coran enseigne que le témoignage d'une femme vaut moitié moins que celui d'un homme :

"[...] Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égarer, l'autre puisse lui rappeler [...]" (Coran S2:V282).

Le Coran considère la femme comme la propriété de l'homme, tout comme les enfants, le bétail et les objets :

"On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués, bétail et champs ; tout cela est l'objet de jouissance pour la vie présente, alors que c'est près d'Allah qu'il y a bon retour" (Coran S3:V14).

Mahomet enseigne que les femmes manquent d'esprit et sont faibles en religion :

"Je n'ai pas vu plus déficient en intelligence et en religion que les femmes" (hadith sahih al-Bukhari vol. 2:541).

Et qu'elles sont un mauvais présage :

"S'il y a un signe maléfique quelque part, c'est dans la femme, le cheval et la maison" (al Bukhari vol. 07:30).

Mahomet enseigne que les femmes sont des incapables :

“Nombreux sont les hommes à avoir atteint la perfection mais aucune femme n’a atteint ce degré à part Assia, femme de Pharaon, et Marie, fille d’Imran” (al-Bukhari LV 623).

Votre vie sexuelle.

Le coran considère la femme comme un objet sexuel :

“Vos épouses sont pour vous un champ de labour ; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l’avance. [...] (Coran S2:V223).

Mahomet enseigne que la femme doit être punie sans que l’homme éprouve de remords:

“Aucun d’entre vous ne devra fouetter sa femme comme il fouette un esclave et ensuite avoir des rapports sexuels avec elle dans le reste de la journée.” (al-Bukhari LXII 132).

Vos enfants

La charia a établi que, dans les mariages mixtes:

“les enfants suivront la meilleure des deux religions de leurs parents”.

Et évidemment, la meilleure parmi toutes les religions, c’est l’islam :

“Certes, la religion acceptée d’Allah, c’est l’islam. [...]. Et quiconque ne croit pas aux signes d’Allah... alors Allah est prompt à demander compte !”.

Épouser un musulman n’est pas un acte anodin, cela peut même être une expérience vitale.

Les vies que vous sauverez sont votre propre vie et celle de vos futurs enfants.

Alors, faites mentir Allah et son faux-prophète, par votre jugeote, par votre discernement et par votre intelligence.

Par Aqveyli N-Jerjer

Vive la France, Vive nous.

Messaoud obligé par l’épée.